## COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE

WES MUNICIPALE

Procès-Verbal do la Réunion du 19 Mars 1956

Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission Locale Professionnello de Lille se sont reunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence do Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire, Déléguée à l'Instruction Publique, le lundi 19 Mars 1956 à 14 heures 30.

> Etaient présents : Mmes LEMPEREUR, Adjoint au Maire, DACQUIN, Conseillère de l'Enseignement Technique

Melle D'ESTREE, Directrice du Collège Technique Valentine LABBE

M.M. L'Inspecteur du Travail, représenté
BLOOTACKER, Conseiller de l'Enseigne rt

ment Technique

BONNEAU " " " "

BRISY " " " "

CHERET " " " "

GIELEN " " " "

MAIRASSE " " " " "

BATTAILLE, Delégué de la Chambre des Métiers

ROGEAU, " " " "

FONTAINE, Directeur du Collège Technique BAGGIO

Excusés: M.M.LEBLEU, Inspecteur de l'Enseignement
Technique
CAMBIEN, Conseiller de l'Enseignement
Technique
CHARLET,
WALKER, djoint au Maire de Lille
ROUZE, Delégué de la Chambre de Commerce

Absents: M.M.DELIGNE, Conseiller de l'Enseignement Technique

FAUVARQUE, """"
DANEL-LILVIN """
DE BECKER, Gonseiller Municipal
MANGUINE, ""
DABENCOURT, Représentant de l'Enseignement Primaire Public
DESCAMPS, Delégué de la Chambre de
Commerce
LEBACQ, Delégué Ouvriers et Employés

Assistaient également à la réunion :

M.M. LALLAU, Chef de la 4ème Division BACQUART, Chef de Bureau, Secrétaire de séance. En ouvrant la séance, Mme LEMPERIUR exprime sa satisfaction d'avoir à présider la présente assemblée et dit son espoir de voir chacun des membres participer aux travaux qui incombent à la Commission avec la volonté de les rendre constructifs.

Le procès-verbal de la réunion du I8 Mars IS55 n'ayant suscité aucune observation est adopté, et la parole est donnée à M.FON-TAINE, Directeur du Collège Technique B.GGIO, rapporteur des demandes de subvention qui constituent la première partie de l'ordre du jour.

- I. SCAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DE L'ETAT EN FAVEUR DES COURS PROFESSIONNELS PUBLICS ET PRIVES
- A.- COURS PROFES IONNELS MUNICIPAUK INDUSTRIELS IT COMMERCIAUX DE ,GARÇONS DE LILLE .- INSTITUT D.DIDEROT, BOULEVARD D'ALSACE, LILLE OBLIGATOIRES ET PUBLICS:

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts. Le service des Finances de la Ville détient les pièces comptables conformément aux règles de la comptabilité publique.

Tous les cours régulièrement ouverts fonctionnent avec 3 années d'études et appliquent les programmes officiels des C.A.P.

## ANNEE SCOLAIRE 1955-1956

Horaire hebdomadaire - Les cours ont lieu :

a)- mi-partie pendant la journée de travail, le jeudi de I4hI5 à 20 h I5:

b)- mi-partie après les heures de travail, lundi, mardi, mercredi, vendredi de I8 h I5 à I9 h 45, samedi de I4 à I8 h.

Nombre hebdomadaire	IS5I/52	1952/53	1953/5	54 <u>1554/55</u>	1955/56
d'heures de cours Nombre des élèves Nombre des auditeurs	388 875	392 759	360 ½ 729	785 ½ 719	395 ½ 733
Prix de revient I élève	7768 15546	6824 16223	647I I9472	22746	23348
Résultats aux C.A.P. Présentés	<u>1950</u> 242	<u>1951</u> 187	<u>1952</u> 224	<u>1953</u> <u>195</u> 198 <u>18</u>	1955 185
Reçus Pourcentage	I28 52,8	97 51,9	94	94	3I III -3,7 60

## BUDGET 1955

Dépenses	
Recettes	in sonnel comprises
	Etat

## BUDGET PREVISIONNEL 1956

Dépenses		0	0	w	*		•			I7.	239.439
Recettes						0					

Etat		 	 6.000.000
Ville		 	 6.000.000
Subvention	Taxe	 	 5.239.439

La Ville demande en 1956 l'attribution d'une subvention de Fr: 6.000.000.

En	1951	Subvention Subvention		3.250.000	I.856.000	insuffisante
ın	1952	Subvention Subvention	demandée	5.300.000	4.800.000	
En	1953	Subvention Subvention	demandée	5.300.000	5.000.000	
In	1954	Subvention Subvention	demandée	5.300.000	5.000.000	
En	I9 <b>55</b>	Subvention	demandée	6.000.000	6.000.000	

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 6.000.000 de francs.

B.- COURS PROFESSIONNELS MUTICIPAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE JEUNES FILLES - COLLEGE TECHNIQUE DE JEUNES FILLES V.LABBE? II RUE DE THIONVILLE A LILLE - OBLIGATOIRES ET PUBLICS

## ANNEE SCOLAIRE 1955-1956

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs des dépenses.

Les cours assurent la préparation aux C.A.P. Employé de bureau, aide-comptable, secrétaire sténo-dactylo, couturière, lingère, modiste, dessinatrice, broderie, arts ménagers.

Ils ont lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de I8 h 30 à 20 h 30, le samedi de I3 h 30 à I8 h et le dimanche matin de 8 h 30 à I2 h.

Le nombre d'heures de cours par semaine est de 85. . 1

	I95I/	52 <u>I</u> S	52/53	1953/5	54 <u>195</u>	4/55	1955/56.
Nombre des élèves Nombre d'auditrices		I3 74	755 2607	783 2962		80I 3536	713 3153
Le prix de revient	d'une	élèvo	est de	Fr : 4	.075 (	3.949	Fr en 1953)
Résultats au C.A.P.				I953		I955	
Présentées Reçues Pourcentage	37 13 37,8	26 9 36	39 20 5I,2	59 15 25;4	35 2I 60	30 13 43,3	
						/	

## BUDGET 1955

Dépenses...... 3.43I.432 - Charges Sociales comprises Recettes ..... 3.43I.432

Etat ..... I.150.000 Ville ..... I.074.493 Taxe ..... I.206.939

## BUDGET PREVISIONNEL 1956

Dépenses ...... 4.494.321 Recettes ..... 4.494.321

 Tatat
 I.650.000

 Ville
 I.650.000

 Taxe
 I.194.321

La Ville de LILLE demande qu'en 1956 l'Etat accorde une subvention de 1.650.000 francs.

En	1951	Subvention	demandée	725.000 405.000	
En	I952	Subvention	demandée	I?I50.000	
	*	Subvention	accordée	I.035.000	)
En	1953	Subvention	demandée	I.250.000	
		Subvention	accordée	905.000	)
En	I954	Subvention	demandée	I.I50.000	
		Subvention	accordée	I.IOO.000	
n	I955	Subvention	demandée	I.200.000	
		Subvention	accordée	I.I50.000	,

M.FONTAINE, puis Mme DACQUIN fournissent à Mme LAMPEREUR qui a remarqué la grande différence qui existe entre le prix de revient d'une élève des cours de jeunes filles et le prix de revient d'un élève des cours de garçons, les raisons de cette différence : — coût beaucoup plus élevé du matériel nécessaire aux cours donnés chez les garçons et, — heures de cours beaucoup plus nombreuses pour ces derniers.

Après ces explications, la Commission émet un avis favorable à l'octroi de la subvention de I.650.000 francs demandée pour les Cours Municipaux de Jeunes Filles.

## C.- COURS PROFESSIONNELS DE L'UNION DES SYNDICATS LIBRES FEMININS 4, rue des Buisses à LILLE

La demande est régulièrement établie avec états certifiés et pièces justificatives sauf celles des dépences réglées au comptant. Les documents relatifs aux dépenses communes aux Cours et à l'Ecole Professionnelle "LA RUCHE" et entre lesquelles une ventilation est faite, peuvent être consultés au siège des cours.

. . . . . . / . . . . .

## ANNEE SCOLAIRE 1955 - 1956

	1951/52	1952/53	<u>1953/54</u>	<u>1954/55</u>	1955/56
Nombre hebdomadaire d'heures de cours Nombre des élèves Nombre d'auditions	54 II8 336	4I ½ I5I 572	50 ½ 164 53 <b>3</b>	46 151	39 ½ 130 497
			2.		

Après les heures de travail et le samedi après-midi :

En 1954 : 151 élèves = 8 garçons et 143 filles En 1955 : 130 élèves = filles

Nature des cours : Français, mathématiques, commerce et comptabilité correspondance commerciale, géographie, sténo-dactylographie, anglais, législation, coupe et couture, cuisine.

,	Prix	de	revient	d'un	élèvo	:	1951-52	=	5.062	Fr	
							1952/53				
							1953/54				
							I954/55				
							1955/56	=	8.248	Fr	

Résultats au C.A.P.	<u>1951</u>	<u>1952</u>	I553	<u>1954</u>	1955
Presentées	8 2	16	I5	I5	22
Reçuss		10	7	4	II

BUDGET 1955					
Dépenses	I.072.306	dont	déficit	I>54 =	70.508
Recettes?					

Etat	 200.000
Union Syndicats Libres	 80.000
Droits inscription élèves	.351.900
Subvention Taxe	
Rentrée Sécurité Sociale	
Recettes diverses	 I2.482
Fournitures	

## BUDGET PREVISIONMEL 1956

Dépenses	I.087.009	dont défici	t I955=29.009
Recettes			

Etat	240.000
Groupement	87.009
Droit d'inscription	350.000
Rentrée Sécurité Sociale;	25.000
Subvention Taxe	330.000
Recettes diverses	55.000

La subvention d'Etat demandée en 1956 est de 240.000 francs.

En	1950	Subvention	demandée	A	IIO.000	<b>FF</b> 000
						75.000
n	1951	Subvention	demandée		IIO.000	27 C 4
		Subvention	n accordéc	3		Neant

En	I952	Subvention	demandée	150.000	
		Subvention	accordée		Neant
En	I953	Subvention	demandée	220,000	11001110
		Subvention	accordée		I00,000
En	I954	Subvention	demandée	I00,000	200,000
		Subvention	accordée		I00.000
En	I955	Subvention	demandée	225,000	100000
	10	Subvention	accordée		200,000

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 240.000 francs.

## D.6 COURS PROFESSIONNELS DE BOUCHERIE ORGANISES PAR LE SYNDICAT DE-PARTEMENTAL DE LA BOUCHERIE, 9 rue Thiers à LILLE

## Obligatoires pour les apprentis bouchers

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts.

Ces cours créés en application d'un arrêté ministériel du 18/8 1942 sont placés sous la direction de M.ROGEAU, boucher, 65 rue du Long Pot à Lille.

Depuis le Ier Octobre I946, ils ont lieu à Lille du I/I0 au I5/7.

Au I/I0/I949, deux Centres annexes ont été ouverts : HAZEBROUCK -- VALENCIENNES

Au I/IO/I953, un Centre supplémentaire a été créé à TOURCOING.

Prévision : ouverture prochaine d'un Centre à AVESNES s/HELPE et d'un Centre à DOUAI.

- Cours théoriques Centre de LILLE au Collège Technique BAGGIO, Institut D.DIDEROT à LILLE, les morcredi de I4 à 17 heures.
  - Centre de VALENCI WNES Collège Technique de Garçons.
  - Centre d'HAZEBROUCK Collège Saint-Joseph
  - Centre de MOURCOING Ecole Industrielle et Commer ciale.
- Cours pratiques Abattoirs de TOURCOING, Ets CABY à Saint-André, les lundi de I4 à I7 heures les mercredi de I4 à I7 heures 30.

  Abattoirs de VALENCIENNES et d'HAZEBROUCK

L'enseignement comprend :

Iº-Général: Français, Correspondance commerciale, Morale, Arithmétique, Comptabilité, Hygiène, Législation.

2º- <u>Technologie</u>: relative au métier

3º- Travaux Pratiques : Abatage et Découpage

Les programmes identiques en principe à ceux de Paris, sont adaptés aux conditions régionales. Les cours comportent 5 années d'études (3 années préparatoires au C.A.P. et 2 années de Perfectionnement).

Une seule notice et une seule demande de subvention sont établies pour les 4 Centres.

orice boar ree 4 o	CITOT G 2.				
Année scolaire	IS49/50	1950/51	1951/52	1952/53	
Nbre hebdomadaire d'heures de cours	43	25 🚡	253+15+18=583	22 <del>3</del> +15+18=	= 55 <del>1</del>
Nbre des élèves	323	I95	293	329	
Nbre des auditeurs	I43I	1093	864+363+183	930+475+17	77
Prix revient élève	3740	3375	5200	5240	
Année scolaire 195	3/1954,				
	LILLE	VALENCIENE	IES HAZEBROUCK	TOURCOING	TOTAL
Nbre hebdomadaire d'heures de cours	22 <del>3</del>	15	15	12	64 <del>3</del>
Nbre d'auditeurs	864	547	179	220	1810
Nbre des élèves					40I
Prix de revient d'	un élève			5	5.040
Année scolaire 195	4:1955				
Nbre hebdomadaire d'heures de cours Nbre d'auditeurs Nbre des élèves Prix de revient d'	22 <del>4</del> 831 un é <b>lève</b>	I5 62I	<b>I</b> 5 I9 <b>3</b>	2I 420	73 <sup>2</sup> / <sub>4</sub> 2065 458 5260
Année scolaire 195	5/1956				
Nbre hebdomadaire d'heures de cours Nbre d'auditeurs Nbre des élèves Prix de revient d'i	22 <del>2</del> 85I an <b>61èv</b> e	2I 73I	2I 24I	2I 464	85 <del>4</del> 2267 502 5004
Résultats au C.A.B	(créé pa:	r arrêté mi	nistériel du I6 1950 1951 1952	Mars 1944)	955
Présentés 44	42 33 34 2I	36 48 35 38	53 89 97 45 67 6I	101 100 79 47	142 75
Résultats du Breve Tère session en I9	t Profess 51 - 195	i <u>onnel</u> (créé L <u>I952</u>	par arrêté min 1953 1954		4/4/49
Présentés Reçus	IO	I3 8	II 3		

## BUDGET ORDINAIRE 1955

Dépenses	2.512.199			
Recettes	4.050.I4I -	excédent d	le recettes	= 1.537.942

Reliquat exercice précédent	Néant	)Justifications indiquées
Etat: 407.000 + 250.000 =	: 657.000	) au rapport
Département	: 250.000	)Subvention Etat I954
Syndicat	: 250.000	)reçue en 1955 = 407000
Droits d'inscription	: 874.600	)Subvention Chambre des
Taxe d'apprentissage	: I026.04I	)Métiers 1954 reçue en
Confédération Nationale	: 502.000	) 1955 = 175.000
Droits d'examen	: 70.500	)Droits inscription et
Chambre des Métiers	: 350.000	)Imputation taxe d'appren
Distribution des prix	: 70.000	)tissage parçue du
		) I/I/I955 au 28/2/I955

## BUDGET PREVISIONNEL 1956

Depenses	4.700.000			
Recettes	4.700.000 v	compris l'excédent	1955 de	I.537.942

Reliquat 1955/	I.537.942
Subvention Ens. Technique:	446.000
Syndicat Boucherie du Nord :	250.000
Chambre des Métiers!	175.000
Confédération Nationale:	350.000
Distribution des prix:	71.058
Droits d'inscription:	600.000
Taxe d'apprentissage:	I.200,000
Examens	70.000

Le Directeur indique dans l'exposé des motifs de sa demande de subvention d'Etat:

Iº- les succès précédents au C.A.P. 568 reçus sur 829 présentés en 12 années

2º- l'examen du Brevet Professionnel que l'on prépare à Lille en 4ème et 5ème année. Une première session a eu lieu en 1951, les autres en 1952 et 1954.

3º- l'augmentation des dépenses résulte de la création des sections annexes, de l'augmentation des traitements, frais de déplacement du personnel, frais divers.

En	I949	Subvention Subvention		150.000	80.000
ותא	I950			250 000	80.000
1111	1950	Subvention		350.000	000 000
Page 1		Subvention			200.000
En	1951	Subvention	demandée	500.000	
		Subvention	accordée		I84.000 reque I952
En	I952	Subvention	demandée	500.000	
		Subvention	accordée		208.000
En	I953	Subvention		500.000	
		Subvention		700.000	70.000+305.000
		Danvelloron	accordee		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	The Course A				reçue I954
in	I954	Subvention	demandée	500.000	
		Subvention	accordée	398,000	

En 1955

Subvention demandée Subvention accordée

528,000

407.000

La subvention demandée pour 1956 est de 446.000 francs.

## BUDGET EXTRAORDINAIRE

## Exercice 1955

Rec sttes 2.409.342 Dépenses

283.100

Excédent des recettes reporté en 1956 : 2.126.242 pour création de cours à AVESNES sur HELPE et à Douai, dédoublement des classes de lère et 2ème à LILLE et VALENCIENNES.

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 446.000 francs au titre du budget ordinaire des Cours Professionnels de Boucherie.

E .- COURS PROFESSIONNELS DE COIFFEURS, TAILLEURS D'HABITS, BOURRELIERS, CORDONNIERS, TAPISSIERS, MARECHAUX FERRANTS, SOUDEURS, COUTURIERES, PHOTOGRAPHES ORGANISES P R LA CHAMBRE DES METIERS DU NORD

## Année scolaire 1954-1955

<u>Lieu</u>	Io(	Coiffeura	LILLE ROUBAIX VALENCIENNES	5/I0/I947 5/I/I948 2/2/I948
	2º	Taill eurs	LILLE VALENCIENNES	25/4/1949 I/I0/1948
	50	Bourreliers	LILLE	20/11/1950
	49	Couturières	LILLE	19/10/1950
	5≗	Cordonniers	LILLE	28/10/1950
	69	Maréchaux Ferran	ts LILLE WORMHOUDT	14/10/1950 24/11/1951
	7º	Soudeurs	LILLE	14/10/1950
	80	Tapissiers garni	sseurs LILLE	14/11/1950
	99	Photographes	LILLE	7/12/1951
	IOō	Fourreurs	LILLE	15/1/1952
				The second second second

## F.- COURS PROFESSIONNELS DU SYNDICAT GENERAL DE L'INDUSTRIE HOTELIERE DU NORD - 36 Place de la GARE à LILLE - Président : M. Albert THESIO

Date de la déclaration à la Mairie : 22 Decembre 1955

Date de création : Ier Janvier 1956

Centre des Cours : Centre d'Apprentissage de Jeunes Filles, IO2 Rue d'Arras à LILLE

Cours facultatifs ou obligatoires : suivant l'age, pour les apprentis cuisiniers et commis de restaurant

Cours privés

## Année scolaire 1955 -56

Horaire hebdomadaire : 4 heures le lundi

Programme: Correspondance, Calcul mental, Anglais, Technologie alimentaire, Oenologie, Réception, Psychologie du client, Cuisine.

Nombre des élèves : 3I

Nombre des auditeurs : 93

Prix de revient d'un élève : 17.000 francs

#### BUDGET PREVISIONNEL ORDINAIRE 1956

Depenses 517.000 Recettes 517.000

> Subvention de l'Etat I80.000 Groupements 93.000 Taxe d'Apprentissage 344.000

## BUDGET PREVISIONNEL EXTRAORDINAIRE 1956

Dépenses 450.000 Recettes 450.000

Groupements 80.000 Taxe d'Apprentissage 370.000

Subvention d'Etat demandée par le Syndicat Genéral de l'Industrie Hotelière : I80.000 francs.

Cette demande apparaît justifiée et la Commission émet un avis : favorable à l'octroi de la subvention sollicitée.

## G .- COURS DE PERFECTIONNEMENT CONDUISANT A LA PROMOTION DU TRAVAIL

Cours public créé par décision ministérielle D.59 JV/CD Nº 4798 en date du 19 Septembre 1952 Organisme gestionnaire : Ville de Lille - Délibération du Conseil Municipal de Lille en date du 20 Février 1953 - Nº 4751

## Rapport général .- Voir notice

Mbre d'heures de cours	<u>1951-52</u>	<u>1952-53</u>	1953-54	1954-55	1955-56
par semaine Enseignement théorique Enseignement pratique Nombre d'élèves	23 35 92	27 19 175	50 23 199	50 31 194	54 31 250
Résultats aux examens C. Présentés Reçus	A.P.	36 17	52 32	59 33	

## BUDGET ORDINAIRE 1955

Recettes	2.926.285
Dépenses	2.926.285

Enseigne	ment Tech	nique	I.500.000
Ville de	Lille		I.I26.P53
Syndicat	Maitres	Imprimeurs	300. I32

Néant

## BEDGET PREVISIONNEL 1956

Recettes	3.213.142
Dépenses	3.215.142

	Enseignement Tech Ville de Lille Syndicat Maîtres	91	00.000 13.010 00.132
En 1954	Subvention demandée Subvention accordée	1.500.000	1.200.000
En 1955	Subvention demandée Subvention accordée	B.O. 2.000.000 B.E. 3.000.000 B.O.	1.500.000

## En 1956, la subvention demandée est

Budget	ordinaire	2.000.000
Budget	extraordinaire	3,000,000

M.BRISY serait heureux de connaître si la fréquentation de ces cours de perfectionnement s'améliore.

B.E.

M. FONTAINE déclare que leur fréquentation est encore irregulière re et ce, toujours pour les mêmes raisons.

Les cours sont uniquement donnés en dehors des heures de tra-

vail d'où absences par suite de récupération des jours chômés, déplacements, obligations familiales.

Néanmoins, le nombre des élèves inscrits va en progressant et les résultats sont encourageants : en effet, 33 élèves sur 59 présentés ont été reçus aux examens C.A.P. de 1955.

Toutefois, M.FONTAINE reste persuadé que si l'effort fourni par les élèves était récompensé par des avantages financiers proportionnels à l'amélioration de leur qualité professionnelle, ces cours seraient beaucoup mieux suivis.

La Commission prenant acte de ces déclarations émet un avis favorable à l'octroi des subventions sollicitées soit :

- 2.000.000 de francs pour le Budget ordinaire et 3.000.000 de francs pour le budget extraordinaire.

M.FONTAINE informe la Commission que, conformément à une instruction ministérielle en date du 20 Janvier 1956, un COMITE de PERFECTION-NEMENT des COURS conduisant à la PROMOTION du TRAVAIL doit être créé.

De l'avis de plusieurs membres, ce Comité paraît devoir doubler la Commission Locale Professionnelle à qui les rapports relatifs au fonctionnement des Cours conduisant à la Promotion du Travail sont souri mis.

Aussi, il semble que rien ne paraît s'opposer à ce que la Commission Locale Professionnelle en son entier assure les fonctions qui sonont dévolues au Comité de Perfectionnement. Toutefois, si le nombre des membres devant former ce Comité était inférieur à celui de la Commission, il serait possible de rechercher au sein de cette dernière, les membres dont la désignation serait susceptible de satisfaire à l'es prit qui doit guider la composition du nouveau Comité.

En conclusion, il est demandé à M.FONTAINE d'étudier cette question sous cet angle et de faire les propositions nécessaires.

II. ORGANISATION DES COURS PROFESSIONNELS ET DES COURS DE PERFECTIONS NEMENT MUNICIPUX DE LILLE.

M.FONTAINE donne connaissance de deux circulaires: 2787/7 du 7 décembre 1955 et 2799/7 du 5/I/I956, de M.le Ministre de l'Education Nationale qui traitent de la Comptabilité des Cours Professionnels subventionnés.

Il y est notamment indiqué que : " Tout Cours Professionnel subventionné est astreint à tenir une comptabilité, comptabilité constituée par un registre unique qui comportera en recettes et en dépenses autant de colonnes qu'il existe d'articles de recettes et de dépenses dans le budget "

M.FONTAINE fait admettre qu'en ce qui concerne les Cours fonctionnant dans un établissement ayant des règles de comptabilité propres, cette méthode est difficilement applicable et qu'il faut néces sairement, dans ce cas, procéder à une ventilation des dépenses communes

..../.....

- I5 -Il est recommandé, (circulaire de M.l'Inspecteur d'Académie en date du II/2/I956) de prendre pour base de cette ventilation, le nombre d'heures élèves. Cette méthode est la plus rationnelle et une étude de règlement de fonctionnement entre un établissement d'enseignement technique doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière et un centre d'apprentissage jumelé, texte pouvant être étendu au fonctionnement des Centres d'Apprentissage jumelés aux Collèges Techniques Nationaux et aux Cours Professionnels fonctionnant dans ces écoles que M.le Recteur de l'Académie de Lille a joint à sa circulaire C/L/RT NºI-3-245 du 7 Décembre 1955, fournit tous renseignements pour l'établissement du nouveau mode de ventilation des dépenses que M. FONTAINE se propose de soumettre à l'Administration Municipale, la répartition actuelle ne répondant plus à l'esprit des textes suscités. III .- QUESTIONS DIVERSES M.ROGEAU attire à nouveau l'attention des Membres de la Commission sur les difficultés que rencontrent les Cours Professionnels et l'Enseignement Technique en général en matière de locaux, difficultés qui iront grandissantes si l'on considère que la poussée démographique de la population scolaire propre à cet enseignement, momentanément stabilisée, reprendra son ascencion en 1958 et s'amplifiera encore en 1959 et en 1960. Aussi, la Commission, scucieuse de l'avenir de l'Enseignement Technique qui, pour atteindre à son plein épanouissement, doit être en possession de tous les moyens propres à son parfait fonctionnement exprime le voeu de le voir doté des locaux qui lui sont absolument nécessaires. nucune autre question n'ayant été soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 50. La Présidente Le Secrétaire de Séance Mme R. LEMPEREUR J. BACQUART.

COMMISSION LOCALE PROFESSION ELLE Procès-verbal de la réunion du I8 mars 19 Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission Tobele Professionnelle de Lille se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire délégué à l'Instruction Publique, le lundi I8 mars 1957 à 14 heures 30. Etaient présents : Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire, Mlle D'ESTREE, Directrice du Collège Tech-WES MUNICION nique de Filles, Mme PECQUEUR, Surveillante Générale des Cours Professionnels Municipaux de Jeunes Filles M.M.LEBLEU, Inspecteur de l'Enseignement Technique BONNEAU Celestin, Ingénieur, FAUVARQUE, Garagiste ROGEAU, Président de la Chambre des Métiers du Nord MAIRESSE, Coiffeur, THOMAS, Directeur de l'Office Public d'Orientation Professionnelle DE BECKER, Conseiller Municipal BATAILLE, Délégue de la Chambre des Métiers l'Inspecteur du Travail représenté, FONTAINE, Directeur du Collège Technique BAGGIO M.M. CAMBIEN (Syndicat du Livre) Excuses: BRISY Edmond ROUZE Paul; M.M. VERNET Georges, Comptable Absents: BLOCTACKER Georges, Employé de Banque DANEL-LIEVIN, Maître-Imprimeur DELIGNE Eugène CHERET Charles, Chef d'atelier CHARLET Albert, fabricant de chaussures Mme DACQUIN, Couturière M.M. WALKER, Adjoint au Maire MANGUINE, Conseiller Municipal DESCAMPS Jacques, délégué de la Chambre de Commerce DABENCOURT, Représentant de l'Enseignement Primaire Public Assistait également à la reunion, M. BACQUART, Che de Bureau Secrétaire de Jéance Le procès-verbal de la réunion du 19 mars 1956 n'ayant suscité aucune observation est adopté et la parole est donnée à M. FONTAINE, Directeur du Collège Technique BAGGIO, rapporteur des demandes de subvention qui constituent la première partie de l'ordre du jour. I.EZAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DE L'ETAT EN FAVEUR DES COURS PROFES IONNELS PUBLICS ET PRIVES A. - COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE

GARCONS DE LILLE .- INSTITUT D.DIDEROT, BOULEVARD D'ALSACE, LILLE -OBLI-GATOIRES ET PUBLICS

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts. Le Service des Finances de la Ville détient les pièces comptables conformément aux règles de la comptabilité publique.

Tous les cours régulièrement ouverts fonctionnent avec trois années d'Etudes et appliquent les programmes officiels des C.A.P.

## ANNEE SCOLAIRE 1956 -1957

Horaire hebdomadaire : Les Cours ont lieu :

- a) mi-partie pendant la journée de travail, le jeudi de 14h. 15
- b)- mi-partie après les heures de travail : lundi, mardi, mercredi vendredi, de I8 h. I5 à I9 h 45 samedi, de I4 h à I8 h.

## <u>1951/52</u> <u>1952/53</u> <u>1953/54</u> <u>1954/55</u> <u>1955/56</u> <u>1956/57</u>

d'heure Nbre de Nbre de	odomadaire es de cours es élèves es auditeurs e revient	388 875 7•768	392 759 6.824	360 ½ 729 6.47I	385 ½ 719	395 ½ 733	390 65 <b>3</b>
d'un él	ève	I5.546	16.223	19.472	22.746	23.348	24.857

Résultats aux C.A.P.	<u>1952</u>	<u>1953</u>	<u>1954</u>	<u>1955</u>	<u>1956</u>
Présentés	224	I98	I85	I85	I64
Reçus	94	94	8I	III	II0
Pourcentage	42	47	43;7	60	67

#### BUDGET 1956

Dépenses : I6.23I.722 - Charges sociales personnel Recettes : I6.23I.722 comprises

## BUDGET PREVISIONNEL 1957

Dépenses : I8.499.935 Recettes : I8.499.935

Etat		 6.500.000
Ville		 6.500.000
	n Taxe	

La Ville demande en 1957 l'attribution d'une subvention de 6.500.000 F.

..../.....

## SUBVENTIONS

I95I       3.250.000       I.836.000         I952       5.300.000       4.800.000         I953       5.300.000       5.000.000         I954       5.300.000       5.000.000         I955       6.000.000       6.000.000         I956       6.000.000       6.000.000	! Années !	Demandée	! Accordée
	! 1952 !	5.300.000	! 4.800.000
	! 1953 !	5.300.000	! 5.000.000
	! 1954 !	5.300.000	! 5.000.000
	! 1955 !	6.000.000	! 6.000.000

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention dd 6.500.000 francs.

# B.- COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE JEUNES FILLES - COLLEGE TECHNIQUE DE JEUNES FILLES V.LABBE, II RUE DE THIONVILLE A LILLE - OBLIGATOIRES ET PUBLICS.

La notice est régulièrement établie, avec états justificatifs des dépenses.

Les cours assurent la préparation aux C.A.P. Employé de bureau, Aide-comptable, Socrétaire Sténo-Dactylo, Couturière, Lingère, Modiste, Dessinatrice, Brodorie, Arts Ménagers.

IIs ont lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de I8 h 30 à 20 h.30.

Le nombre d'heures de cours par semaine est de 85. En 1955/1956, il était de 85.

	1951/52	1952/53	1953/54	I954/55	<u>1955/56</u>	1956/57
Nbre des Nbre des	713				718 3.153	616 2.756

Le prix de revient d'uncélève est de 6.438 Fr ( 4.075 en 1955)

Résultats aux	C.A.P.	1952	<u>1953</u>	<u>1954</u>	<u>1955</u>	1956	
Présentées Reçues		39	59	35	30	54	
Pourcentage		20 5I,2	15 25,4	2I 60	13 43,3	24 44	
BUDGET 1956							
	Déponses Recettes		22.698 ( 22.698	charges	socialos	comprise	(ac
	110000000	4.0	22.090				
		Etat					
		Taxe					

BUDGET PREVISIONNEL 1957

 Dépenses
 5.195.469

 Recettes
 5.195.469

...../......

Etat					6						I.950.000
Ville											I.950.000
											I.295.460

La Ville de Lille demande qu'en 1957 l'Etat accorde une subven tion de I.950.000 francs.

## SUBVENTIONS

Années	! Demandée	! Accordée	1
I952 I953 I954 I955 I956	I.150.000 I.250.000 I.150.000 I.200.000 I.650.000	! I.035.000 ! 905.000 ! I.100.000 ! I.150.000	

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de I.950.000 francs.

## C.- COURS PROFESSIONNELS DE L'UNION DES SYNDICATS LIBRES FEMININS 4, RUE DES BUISSES A LILLE - FACULTATIFS - PRIVES.

La demande est régulièrement établie avec états certifiés et pièces justificatives sauf celles des dépenses réglées au comptant. Les documents relatifs aux dépenses communes aux cours et à l'Ecole Professionnelle " LA RUCHE " et entre lesquelles une ventilation est faite, peuvent être consultés au Siège des Cours.

## ANNEE SCOLAIRE 1956 - 1957

#### <u> 1951/52 1952/53 1953/54 1954/55 1955/56 1956/57</u> Nbre hebdomadaire d'heures de cours 34 4I ½ 50 ½ 46 39 ½ 38 Nbre des élèves II8 I5I 164 I5I I30 II9 Nbre d'auditions 336 533 572 497 Après los heuros do travail et samedi après-midi.

En 1955 : I30 élèves filles En 1956 : II9 élèves filles

Nature des Cours: Français, Mathématiques, Commerce et comptabilité, correspondance commerciale, géographie, sténo-dactylographie, anglais, législation, coupe et couture, cuisine.

Prix de revient d'un	élèvo :	1951/52	= 5.062		
		1952/53	= 5.86I		
		1953/54	= 6.014		
		1954/55			
		1955/56			
P/ 71.1		1956/57	= 8.547		
Résultats au C.A.P.	<u>1952</u>	1953 I	954 1955	<u>1956</u>	
Présentées	16	I5 :	I5 22	14	,
Réçues	IO	7	4 II	7	
				/	

## BUDGET 1956

Dépenses : I.017.120 y compris déficit 1955 = 29.009 Recettes! 800.542

Etat	200.000
Union Syndicats Libres	80.000
Droit inscription dlèves	380.000
Subvention taxe	107.000
Rentrée Sécurité Sociale	28.315
Recettes Diverses	5.227

## BUDGET PREVISIONNEL 1957

Dépenses : I.29I.578 dont déficit I956 = 216.578 Recettes : I.29I.578

Etat	350,000
Groupement	80,000
Droits d'inscription	380.000
Rentrée Sécurité Sociale	30.000
Subvention taxe	330.000
Recettes diverses	

La subvention d'Etat demandée en 1957 est de : 350.000 francs.

#### SUBVENTIONS

Années	! Demandée !	Accordée
1952	! I50.000 !	Néant
1953	! 220.000 !	I00.000
1954	! 100.000	I00.000
I955	225.000 !	200.000
I956	! 240.000 !	200,000

Considérant que le déficit accusé ne doit pas entraîner une augmentation mathématique de la subvention demandée, la Commission donne un avis favorable à la reconduction de la subvention de 1956, soit 200.000 francs.

## D.- COURS PROFESSIONNELS DE BOUCHERIE ORGANISES PAR LE SYNDICAT DE -PARTEMENTAL DE LA BOUCHERIE, 9 Rue THIERS à LILLE OBLIGATOIRES POUR LES APPRENTIS BOUCHERS

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs exacts.

Ces cours créés en application d'un arrêté ministériel du 18 Août 1942, sont placés sous la direction de M. ROGEAU, Boucher, 65 Rue du Long Pot à Lille.

Depuis le Ier Octobre 1946, ils ont lieu à Lille du I/IO au 15/7.

Au I/I0/I949, deux centres annexes ont été ouverts: HAZEBROUCK - VALENCIENNES

Au I/IO/I953, un Centre supplémentaire a été créé à Tourcoing. Au I/IO/I956, Maubeuge. Prévision : Ouverture prochaine de Centres à DOUAI et CAMBRAI.

I.- Cours Théoriques - LILLE - Collège Technique BAGGIO, Institut Diderot à Lille, les mercredis de I4 à 17 heures.

VALENCIENNES - Collège Technique de Garçons

HAZEBROUCK - Collège St-Jacques

TOURCOING - Ecole Industrielle et Commerciale

MAUBEUGE - Collège Technique

2. Cours Pratiques - Abattoirs de Tourcoing et Ets CABY à St-André les lundis de I4 à I7 heures et les mercredis de I4 à I7 heures 30.

Abattoirs de Valenciennes - d'Hazebrouck

## L'enseignement comprend :

I2- Général: Français, Correspondance commerciale, Morale, Arithmétique, Comptabilité, Hygiène, Législation.

2º- <u>Technologie</u>: Relative au métier 3º- <u>Travaux pratiques</u>: Abatage, découpage.

Les programmes identiques en principe à ceux de PARIS, sont adaptés aux conditions régionales. Les cours comportent 5 années d'études (3 ahnées préparatoires au C.A.P. - 2 années de perfectionnement).

Une seule notice et une seule demande de subvention sont établies pour les 4 Centres.

Années scolaires	1951/52	1953/53
Nbre hebdomadaire d'heures de cours Nombre des élèves Nbre auditeurs	$25 \frac{3}{4} + 15 + 18 = 58 \frac{3}{4}$ $293$ $864 + 363 + 183 = 1.410$	$22 \frac{3}{4} + 15 + 18 = 55 \frac{3}{4}$ $329$ $930 + 475 + 177 = 1.582$
Prix de revient d'un élève	5,200	5.240

## Années scolaires 1953/1954 et 1954/1955

	Valenc. I5 - I5	<u>Hazeb.</u> I5 - I5	Tourcg. I2 ( 21	Totaux 64473 4
Nbre d'élèves				40I-458
Nore auditeurs 864-831	547-62I	179-193	220-420	1810-2065
Prix de revient d'un élève				5040-5260

## Année scolaire 1955/1956

Nbre hebdomadaire d'heures de cours	Lille	Valenc.	Hazobr.	Tourcg.	Totaux
Nbre d'élèves de	22 🕏	2I	2I	2I	85 $\frac{3}{4}$
tous les Centres Nbred'auditeurs Prix de revient d'un	83I élève	731	24I	464	502 2.267 5.004

..../.....

## Année scolaire 1956/1957

Nore hebdom. heures cours Nore d'élèves	Lille 122 3	Valenc. 2I	Hazobr.	Tourcg. 2I	Maubeuge 2I	Totaux IO6 3
de ts centres Nbre auditeurs	852	600	244	412	I6I	506 2.269
Prix de revient d'un élève						5.503

Résultats	au C.A.	P. (crée	s par	Arrêté	minis	stérie	el du	16	Mars I	944)
Années:	1944 -	45 -	46	- 47 -	48 -	49 -	50 -	5I	- 52 -	53 -
Présentés	: 45	44	42	33	36	47	53	89	97	IOI
Reçus	: 35	33	34	2I	33	38	45	67	6I	79

Années		<u>1954</u>	<u>1955</u>	<u>1956</u>
Présentés	:	IOO	142	163
Reçus	:	47	75	104

## Résultats de Brevet Professionnel (créé par arrêté ministériel du 4 Avril 1949)

	ナ ね レエエル エンゲン	
Ière session 1951	1951 - Présentés : 10	Reçus : IO
	1952 - Présentés! 13	Regus: 8
	1954 - Présentés : II	Reçus: 3
	1956 - Présentés : 10	Recus: 4

## BUDGET 1956 (Ordinaire)

Dépenses : 2.784.553 Recettes : 4.145.742 - excédent de recettes = I.361.189

Reliquat Etat	
Syndicat	
Droits inscription	625.800
Taxe d'apprentissage	
Confédération Nationale	
Droits d'examen	
Chambre des Métiers	
Distribution des Prix	

## BUDGET PREVISIONNEL ORDINAIRE 1957

Dépenses : 4.740.000

Recettes: 4.740.000 ( y compris l'excédent 1956 = 1.361.189)

Reliquat 1956	I.36I.189
Subvention Enseignt Techn	
Syndicat Boucherie du Nord	
Chambre des Métiers	I75.000
Confédération Nationale	350.000
Distribution des Prix	80.000
Droits inscription	600.000
Taxe d'apprentissage	I.300.000
Examens	
	, leading to the second

Le Directeur indique dans l'exposé des motifs de sa demande de subvention d'Etat:

- Iº)- Les succès précédents aux C.A.P.:672 reçus sur 992 présentés en 13 années.
- 2º)- L'examen du Brevet Professionnel que l'on prépare à Lille en 4ème et 5ème année. Une première session a eu lieu en 1951 les autres en 1952, 1954 et 1956.
- 3º)- L'augmentation des dépenses résulte de la création des sections annexes, de l'augmentation des traitements, frais de déplacement du personnel, frais divers.

La subvention demandée pour 1957 est de 523.811 francs.

#### SUBVENTIONS

-						
-	Amées	1	Demandée	1	Accordée	1
	1951 1952 1953 1954 1955 1956		500.000 500.000 500.000 500.000 446.084	! + ! !	184.000 208.000 70.000 305.000 398.000 407.000 400.000	
		•		-	market the same built what colds dought after the sprace	* :

## BUDGET EXTRAORDINAIRE PREVISIONNEL

<u>Exercice 1957</u> - Dépenses 2.880.187 (1)
Recettes 2.880.187

Excédent des recettes reporté en 1956 : 2.126.242

(I) pour aménagement d'un immeuble à acquérir par le Syndicat de la Boucherie.

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 500.000 francs au titre du Budget ordinaire des Cours Professionnels de Boucherie.

E.- COURS PROFESSIONNELS DE COIFFEURS, TAILLEURS D'HABITS, BOURRELIERS CORDONNIERS, TAPISSIERS, MARECHAUX FERRANTS, SOUDEURS, COUTURIERES, PHOTOGRAPHES ORGANISES PAR LA CHAMBRE DES METIERS DU NORD

## Année scolaire 1956-1957

<u>Lieu</u> : Iº - <u>Coiffeurs</u>	Lille Roubaix Valenciennes	5/I0/I94 <b>7</b> 5/I/I948 2/2/I948
2º - <u>Tailleurs</u>	Lille Valenciennes	28/4/1949 1/10/1948
3º - Bourreliers	Lille	20/11/1950
		/

4º - Coutur 5º - Cordon 6º - Marech  7º - Soudeu 8º - Tapiss 9 º - Photog 10º - Fourre	niers aux-Fer rs iers Ge raphes		Lill Lill WORM Lill Lill Lill Lill	e a HOUDT e e e	28/I I4/I 24/I I4/I I4/I 7/I	0/1950 0/1950 0/1950 1/1951 0/1950 1/1950 2/1951 /1952
Nbre des élèves :	1951/52	1952/53 1	953/54	1954/5	5 1955	/56 1956/57
Coiffeurs Tailleurs Bourreliers Cordonniers Tapissiers Marechaux Soudeurs Couturières	117 42 3 10 15 15 5 26	164 48 7 16 32	164 43 7 15 29	1I+107 28 9 12 27 18 33	'd 9+12 33 4 19 48	9 d I43 I5 4 + I2 I3 I0 I2 I8
Photographes Fourreurs Mccaniciens auto	13	10 15	18 12	II I2	12	12 7 13
	246	300	327	268	293	259 G/IO2
Nombre des audite	ırs : n	on indiqué	(en I	955-56	: I.60	F/I57
Prix de revient d	un élè	I953 I954	= 14.5	91 47		
Résultats au C.A.	P.,	<u> 1952</u>	1953	<u>1954</u>	1955	1956
Coiffeurs - Salon Présentés Reçus Coiffeurs - dames		I9 I3	18	I5 4	5	8 8
Présentées Re <b>çues</b>		37 20	4I 17		34 14	36 26
Tapissiors-Garnis Présentés Reçu <b>s</b>	seurs					4 2
Résultats E.F.A.	- I952 I953	Présentés Résultats	: 262 portés	Resur le	eçus : es 2 no	I29 ticesArtisanat et C.P.
	1954 1955 1956	Présentés	: 80	Re	çus = çus =	48
BUDGET ORDINAIRE	1956					

Dépenses : 2.923.193 Recettes : 2.923.193

Subvention Enseignement Technique	I/050,000
Chambre des Métiers	I.448.033
Département	400.000
Taxe d'Apprentissage	25.160
Recettes diverses	Néant

## BUDGET EXTRAORDINAIRE 1956

Dépenses : 795.416 Recettes : 795.416

Enseignement	Technique						200.000
Dópartement							350.000
Chambre des	Métiers						245.416

## BUDGET PREVISIONNEL 1957

Dépenses : 2.925.000 Recettes : 2.925.000

Subvention Enseignement	Technique I	.000.000
Chambre des Métiers	I	.495.000
Département		350.000
Taxe d'Apprentissage		80.000

## BUDGET PREVISIONNEL EXTRAORDINAIRE 1957

Dépenses : I.800.000 Recettes : I.800.000

Enseignement Technique	200.000
Chambre des Métiers	
Département	650,000

## SUBVENTIONS BUDGET ORDINAIRE

-					-
Années	!	Demandée	!	Accordée	!
1952 1953	!	I.000.000	!	367.000	!
I 1954	!	I.000.000 I.200.000	!I	.000.000	!
1955 1956	!	900.000 I.000.000		.450.000	!
name many repair comp, eddin, maga fascer co states reprin comb, escrip, cread pillocontractions of	!	equilibrità visiti com mati mati mati soni data anto anto anto atoa atoa mati agga quat agga	!-		-+

## SUBVENTIONS BUDGET EXTRAORDINATRE

NAME AND POST OFFICE ADDRESS OF THE POST O			
1 Années	! demandée	!	accordée !
195 <b>2</b> 195 <b>3</b>	! 500.000 ! 250.000	!	150.000 ! Nóant !
I954	300.000	!	200.000 !
I955 I956	400.000	!	200.000
many steps - revelopment dates where there provides the provides the provides of the provides	!	1_	

La Commission émet un avis favorable à l'octroi des subventions de : I.000.000 de francs pour le Budget ordinaire et

de: 200.000 francs, pour le budget extraordinaire.

F.- ECOLE PROFESSIONNELLE DE COIFFURE .- 71 RUE DE TOURNAI A LILLE.OEUVRE SOCIALE DU SYNDICAT DES MAITRES ET ARTISANS COIFFEURS DU NORD
DIRECTEUR : M.MAIRESSE.

Cours ouverts le 15 Octobre 1956 - Date de la déclaration à la Mairie : 8 Août 1956.

Horaire hebdomadaire: Lundi, de 9 h.à I2 h. - de I4 h à I7 heures.

Nombre d'élèves : III

Résultats au C.A.P. : Ière année de fonctionnement.

#### BUDGET 1956

I.- Ordinaire .- Recettes: 392.598

Dépenses : 504.02I - Déficit : III.423

2.- Extraordinaire .- Recettes : 80.000

Dépenses :220.280 - Déficit : I40.280

## BUDGET PREVISIONNEL 1957

I.- Ordinaire - Dépenses : I.468.423 Rocettes : I.468.423

> Subvention d'Etat ...... 718.423 Participation du Syndicat ..... 600.000

> Fournitures scolaires ...... 150.000

2.- Extraordinaire - Dépenses : I.125.280 Recettes : I.125.280

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 720.000 francs au titre du Budget ordinaire et réserve son avis quant au Budget extraordinaire, l'organisme gestionnaire n'ayant pas chiffré sa propre participation.

## G.- Ville de Lille.- COURS DE PERFECTIONNEMENT CONDUISANT & LA PROMO-TION DU TRAVAIL.

Cours public créé par décision ministérielle D.59 JV/CD Nº 4798 en date du I9 Septembre I952.

Organisme gestionnaire : Ville de LILLE - Délibération du Conseil Muni

cipal de Lille en date du 20 Février 1953 - Nº 4751.

#### ANNEE SCOLAIRE 1956 -1957

Rapport général : Voir notice

.......

Nbre hebdom. heures cours	1951-52	1952-53	<u>1953–54</u>	<u>1954–55</u>	I <u>955–56</u>	<u>1956-57</u>
Enseigt Théor. Enseigt Prat. Nore élèves	23 35 92	27 19 175	50 23 199	50 31 194	54 31 250	54 31 249
Résultats examens C.A.P						
Présentés Roçus		36 17	52 32	59 33	55 37	

## BUDGET ORDINAIRE 1956

Rocettes : 3.251.176 Déponses : 3.25I.176

Enseignement Technique	2.000.000
Ville de Lille	
Syndicat Maitres Imprimeurs	327.740
Taxe d'apprentissage	T00.000

## BUDGET EXTRAORBINAIRE 1956

Rocettos Etat : I.500.000 Dépenses : I.500.000

## BUDGET PREVISIONNEL 1957

Recettes : 4.663.462 Dépenses : 4.663.462

Enseignement Technique	3.000.000
Ville de Lille	I.163.462
Syndicat Maitres Imprimeurs	350.000
Taxe d'Apprentissage	150.000

## BUDGET PREVISIONNEL EXTRAORDINAIRE 1957

Recettes Etat: 3.000.000 Dépenses : 3.000.000

Demande de Subvention 1957 : Budget ordinaire : 3.000.000 Budget extraord. : 3.000.000

## SUBVENTIONS

differ more storm about sound sound speed refers taken plants being sound sound south south south model and	miles device mouse plans, grains spaces spaces, second mouse values values, spaces, sp	Annatur regards and the company to the company of t
! Années	! Demandée	1 Accordée !
1954 1955 1956	I.500.000 0.2.000.000 E.3.000.000 0.2.000.000 E.3.000.000	I.200.000 I.500.000 Néant 2.000.000 I.500.000

Augmentation des dépenses 1957 - Développement des cours - Prix des ..../.....

matières premières et frais divers.

- I.- <u>Création de cours nouveaux</u>: Préparation aux C.A.P. Dessinateurs industriels en mécanique au B.P.Ière partie Eventuellement B.P.- Préparation du transfert progressif de certains cours de la S.E.T. fonctionnant à l'E.N.I.A.M.
- 2.- <u>Augmentation des horaires de certains cours</u>: Livre, Radio, Traceur en charpente, en chaudronnerie.

La Commission donne un avis favorable à l'octroi des subventions de :

3.000.000 au titre du budget ordinaire et de :

3.000.000 au titre du budget extraordinaire.

Conformément à une instruction ministérielle en date du 20 Janvier I956, un Comité de Perfectionnement des Cours conduisant à la Promotion du Travail doit être créé. Cette question avait été abordée lors de la dernière réunion de la Commission Locale le I9 Mars I956 et M.FONTAINE qui avait été chargé d'élaborer un projet de constitution de cette Commission soumet à l'Assemblée les propositions suivantes:

## CONSTITUTION DU COMITE DE PERFECTIONNEMENT

## Membres de Droit

- I) Ville de Lille M. le Maire ou son délégué
- 2)- Représentants de la Commission Locale Professionnelle

Inspecteur Départemental de l'Enseignement Technique Inspecteur du Travail Chambre des Métiers -M.le Président ou son délégué Chambre de Commerce - M.ROUZE

3)- Représentants administration des Cours

Le Directeur Le Chef des Travaux

#### Membres Nommes

Sur proposition des organisations professionnelles

#### A) - Employeurs

- I) Chambre Syndicale Metallurgique : M. BRISY, Conseiller de l'E.T.
- 2)- Chambre des Métiers M. BATAILLE
- 3)- Chambre Syndicale des Maîtres Imprimeurs : M. DOURIEZ, Conseiller de l'E.T.
- 4) Chambre Syndicale de l'Automobile -M. FAUVARQUE, Conseiller de l'ET.
- 5)- Représentants de l'Electricité, de la Radioélectricité : M.BONNEAU Conseiller de l'E.T.
- 6)- Professions commerciales : M. CHARLET, Conseiller de l'E.T.

........

## B)- Salariés

- Profession de la mécanique

Anciens élèves des Cours ( 3 à désigner )

- Livre

M. CAMBIEN, Conseiller de l'E.T.

- Automobile

M. CHERET, Conseiller de l'E.T.

- Electricité et Radio : un membre à désigner
- Ebeniste : un membre à désigner
- Professions commerciales : un membre à désigner
  - C) Représentants du Personnel
- 3 délégués des Professeurs : M.M. BARRE, DELVALLEE , HENNEBELLE

La Commission donne un avis favorable à ces propositions.

## II.- ORGANISATION DES COURS PROFESSIONNELS ET DES COURS DE PERFECTION-NEMENT MUNICIPAUX DE LILLE

M.FONTAINE signale une baisse sensible des effectifs des Cours ces dernières années : 875 élèves en 1951 653 élèves en 1956

Cette diminution est due :

- Iº)- à la baisse des natalités de 1939 à 1945,
- 2º) au développement des Centres d'Apprentissage,
- 3º)- à la prolongation de la scolarité.

Le renforcement des disciplines en raison de la plus grande difficultés des examens de C.A.P. n'a pas permis de diminuer proportionnellement les heures de cours.

Toutefois, certains de ces cours relevant davantage des Cours de Perfectionnement, M.FONTAINE propose la transformation de IO heures d'enseignement théorique et II heures ½ d'enseignement pratique (sections industrielles) des cours professionnels en heures de cours de perfectionnement conduisant à la Promotion du Travail où un renforcement s'avère nécessaire.

La Commission émet un avis favorable à cette transformation.

M.FONTAINE fait ensuite état de conversations qu'il a eues avec M.MAURICE, Directeur de l'E.N.I.A.M. lors d'une réunion de la Société d'Enseignement Technique de Lille. La dite Société organise à l'Ecole des Arts et Métiers des cours professionnels et notamment des cours conduisant au C.A.P. Dessinateur industriel en 3 années d'études, cours qui sont ouverts à tous sans distinction.M.MAURICE souhaiterait voir ces cours repris au Collège Technique BAGGIO dans le cycle normal des cours professionnels de façon à réserver les cours de l'E.N. I.A.M. à des jeunes gens possédant déjà un bagage technique plus élevé

- I5 -M. FONTAINE qui pourrait accueillir favorablement cette suggestion a toutefois invité M.MAURICE à établir un rapport sur cette question et à adresser ses propositions à l'Administration Municipale. De l'avis de M.FONTAINE, ces cours de dessinateur industriel pourraient trouver leur place dans le cadre des cours de perfectionnement conduisant à la promotion du travail et seraient réservés à des jeunes gens déjà titulaires d'un C.A.P. de mécanique, ce qui permettrait l'obtention du diplôme de dessinateur industriel en deux années d'études au lieu des trois années nécessaires précédemment. Après explications de M.FONTAINE sur le côté pratique de cette intégration qui n'entraînerait pas de dépenses supplémentaires pour la Ville, la rémunération des heures de cours de Promotion du Travail étant à la charge de l'Etat, la Commission émet un avis de principe favorable au transfert envisagé. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 45. La Présidente. Le Secrétaire de Séance, Mme R.LEMPEREUR J. BACQUART

## COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE Procès-Verbal de la Réunion du I4 Février IS58 Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission Lecare Pro fessionnelle de Lille se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire Délégué à l'Instruction Publique, le vendredi I4 Février 1958 à 17 heures 30. Etaient présents :

Mme LUMPEREUR, Adjoint au Maire, Mme LEMPEREUR, Adjustine de banque,
REISY Ingénieur,

BRISY, Ingénieur,

MAIRESSE, Coiffeur, Le Président de la Chambre des Métiers du Nord (Représenté) Le Directeur du Centre Public Départemental d'Orientation Professionnelle

DE BECKER, Conseiller Municipal, BATAILLE, Délégué de la Chambre des Métiers du Nord Mell& D'ESTREE, Directrice du Collège Technique V. LABBE M. FONTAINE, Directeur du Collège Technique BAGGIO

## Excusés:

M.M.LEBLEU, Inspecteur de l'Enseignement Technique, DANEL-LIEVIN, Naître-Imprimeur, WALKER, Adjoint au Maire, ROUZE, Délégué de la Chambre de Commerce, ROGHAU, Délégué de la Chambre des Métiers, DABENCOURT, Représentant de l'enseignement primaire public.

## Absents:

M.M.1 Inspecteur du Travail BONNEAU, Ingénieur, CAMBIEN, Syndicat du Livre, CHARLET, Fabricant de chaussures, CHERET, Chef d'atelier Mme DACQUIN, Couturière, M.M.DELIGNE Eugène Fauvarque, garagiste VERNET, Comptable MANGUINE, Conseiller Municipal DESCAMPS Jacques, Délégué de la Chambre de Commerce.

Assistaient également à la réunion :

M.M.TRICOTTEUX, Chef de Division à la Mairie de Lille, BACQUART, Chef de Bureau, Secrétaire de séance.

En ouvrant cette séance, qui se tient habituellement en fin Mars et qui se trouve cette année avancée de plus d'un mois par décision ministérielle, Mme LEMPEREUR, après avoir remercié les Membres présents dont elle a pu apprécier les avis éclairés, se dit heureuse de pouvoir en ce début d'année, présenter à chacun ses souhaits et voeux les meilleurs pour 1958, année au cours de laquelle les efforts de tous devront tendre à surmonter les difficultés que rencontrent ceux dont la mission est de préparer la jeunesse française à affronter la vie en lui donnant les éléments indispensables pour le faire avec les plus grandes chances de réussite.

Le procès-verbal de la réunion du I8 Mars 1957 ne suscitant aucune observation est adopté. Toutefois, plusieurs membres de la Commission regrettent que, depuis de nombreuses années, le représentant de l'Enseignement Primaire qui s'est excusé de ne pouvoir assister à la réunion de ce jour est trop rarement présent. Ils estiment en effet que, la population scolaire des Cours Professionnels étant essentiellement composée de jeunes ayant quitté l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire, des renseignements démographiques intéressants pourraient être demandés à ce représentant.

Mme la Présidente se proposait de traiter de cette question qui a attiré son attention car elle est également persuadée que la présence du représentant de l'Enseignement Primaire Public présente un intérêt certain. Toutefois, elle indique qu'en ce qui concerne l'Enseignement Primaire, la Ville de Lille est divisée en deux circonscriptions et que, de ce fait, M. DABENCOURT ne pourrait fournir de renseignements utiles que pour la seule circonscription dont l'organisation lui est connue. Aussi émet-elle le voeu de voir chacune de ces deux circonscriptions représentée au sein de la Commission Locale Professionnelle.

Ce voeu, adopté par la Commission, sera présenté à M.le Préfet du Nord, chargé de fixer la composition des Commissions Locales Professionnelles.

Mme LEMPEREUR donne ensuite la parole à M.FOMTAINE, Directeur du Collège Technique BAGGIO, rapporteur des demandes de subvention.

COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE GARCONS DE LILLE .- INSTITUT DENIS DIDEROT, BOULEVARD D'ALSACE - LILLE

#### Obligatoires - Publics

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts. Le service des Finances de la Ville détient les pièces comptables conformément aux règles de la comptabilité publique.

Tous les cours régulièrement ouverts fonctionnent avec 3 années d'études et appliquent les programmes officiels des C.A.P.

ANNEE SCOLAIRE 1957 - 1958 Horaire hebdomadaire .- Les cours ont lieu :

a)- mi-partie pendant la journée de travail le jeudi, de I4h I5 à 20 heures I5,

b)- mi-partie après les heures de travail : lundi, mardi, mercredi, vendredi de I8 h I5 à I9 h 45 - Samedi de I4 h à I8 h.

Année scolaire	1951/52	<u>1952/53</u>	<u>1953/54</u>	1954/55
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	388	392	360 ½	385 ½
Nombre des élèves Nombre des auditeurs	875 7.768	759 6.824	729 6.47I	719
Prix de revient d'un élè	ve I5.546	16.223	19.472	22.746

Année scolaire  Nombre hebdomadaire d'heures de cours	1955/56 395 ½	19 <b>5</b> 6/57	1957/58 374 ½
Nombre des élèves Nombre des auditeurs	733	653	782
Prix de revient d'un élève	23.348	24.857	21.645(2)

Iº) - la différence (390 - 374  $\frac{1}{2}$ ) soit I5 h  $\frac{1}{2}$  résulte de la réorganisation des Cours Professionnels et des Cours de Promotion du Travail réorganisation souhaitée par la Commission Locale Professionnelle et qui fut décidée par le Conseil Municipal (délibération du 4/II/I957)

2º)- La différence avec l'année précédente résulte de l'augmentation des effectifs. D'autre part, les taux de rémunération n'ont pas été réajustés en 1957. Ils le seront en 1958.

Résultats aux C.A.P.	1952	<u>1953</u>	1954	<u>1955</u>	<u>1956</u>	1957
Présentés : Reçus	224	I98	I85 8T	185 TTT	I64	I43 87
Pourcentage	42	47	43,7	60	67	60,8

BUDGET 1957 : Dépenses : I6-926-52I - Charges sociales personnel comprises

Recettes: I6.926.52I

Etat'	ě																•				6.500.000
Ville																					5.032.325
Taxe	d	ŧ	a	p	p	r	G	n	t	i	S	S	a	g	e						5.394.196

BUDGET PREVISIONNEL 1958 : Dépenses : 20.377.011
Recettes : 20.377.011

Etat	7.000.000
Ville	
Taxe d'apprentissage	6.377.0II

L'augmentation des dépenses prévues en 1958 résulte du rajustement des taux de rémunération du Personnel qui sera effectué en 1958. En effet, le taux des heures supplémentaires qui sert de base à ce calcul est passé de 33.174 à 41.211, soit une augmentation de 25 % environ.

La Ville de Lille demande en 1958 l'attribution d'une subvention de Fr : 7.000.000.

#### SUBVENTIONS

-		_			
1	Année	!	Demandée		Accordée !
.1.	1951	!	3.250.000		1.836.000
1	I952		5.300.000	- !	4.800.000
.1.	. I953	I	5.300.000	. !	5.000.000
1	1954	i	5.300.000		5.000.000
1	1955	!	6.000.000		6.000.000
1	I95 <b>6</b>	1	6.000.000	1	1. 6.000.000
1	1957	!	6.500.000	!	6.500.000
!=	in eliteta sprant artisti artisat angati angat spalja dalaha in planta samuti Mirati Mirati anda spaljat kasasi spalja	! =	and other news state was and the second state and state and second	=	

La Commission enregistre avec satisfaction la décision prise par le Conseil Municipal de la Ville de Lille en ce qui concerne la réorganisation des Cours Professionnels et des Cours de Promotion du Travail.

Elle donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 7.000.000 de francs.

COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX DE JEUNES FILLES. - COLLEGE TECHNIQUE DE JEUNES FILLES - II RUE DE THIONVILLE - LILLE

## ANNEE SCOLAIRE 1957/1958

La notice est régulièrement établie, avec états justificatifs des dépenses.

Les cours assurent la préparation aux C.A.P. employé de bureau, aide-comptable, secrétaire sténo-dactylographe, Couturière, Lingère, Modiste, Dessinatrice, Broderie, Arts Ménagers.

Ils ont lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de I8 h.30 à 20 h.30.

Le nombre d'heures des cours par semaine est de 84. En 1956/57, il était de 85.

	1952/53	1953/54	I954/55	1955/56	1956/57	1957/58
Nombre des élèves		783	801	718	616	614
NOMBRE DES AUDITRIC	ES 2.607	2.962	3.536	3.153	2.756	2.691

Le prix de revient d'une élève est de frs: 9.483 (en 1956 : 6.438)

Résultats aux C.	1.P.	1953	<u>1954</u>	<u>1955</u>	1956 1957
Présentées Reçues Pourcentage		59 .I5	35 2I 60	30 13	54 24 24 I8 44 75

BUDGET 1957	Dépenses	5.841.813	-	charges	sociales	comprises
	Recettes	5.84T.8T3				

Etat		۰			o		0.		.:	0		ě			•	I.970.000
Ville			ø.			,										3.517.808
Taxe .																354.005

#### BUDGET PREVISIONNEL 1958

	Etat	2.200.0
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Recettes	5.486.218	
Dépenses	5.486.218	

Etat .								6	•					2.200.000
Ville														2.200.000
Taxe .										 6				1.086.218

La Ville de Lille demande qu'en 1958 l'Etat accorde une subvention de 2.200.000 francs.

Années	Domandées	Accordées
1952	I.150.000 I.250.000	I.035.000 905.000
1953 1954	I.150.000	I.I00.000
1955 1956	I.200.000 I.650,000	I.150.000 I.650.000
1957	I.950.000	I.970.000

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 2.200.000 francs.

## COURS PROFESSIONNELS DE L'UNION DES SYNDICATS LIBRES FEMININS 4 Rue des Buisses - Lille

#### Facultatifs - Privés

La demande est régulièrement établie avec états certifiés et pièces justificatives sauf celles des dépenses réglées au comptant. Les documents relatifs aux dépenses communes aux cours et à l'Ecole Professionnelle "LA RUCHE" et entre lesquelles une ventilation est faite, peuvent être consultés au siège des cours.

## ANNEE SCOLAIRE 1957/1958

	1952/53	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	4I ½	50 ½	46	39 ½	38	38 ½
NOMBRE D'ELEVES	151	164	151	I30	II9	125
Nombre d'auditions	572	533		497		

Après les heures de travail et samedi après-midi.

En 1955 : I30 élèves filles En 1956 : II9 élèves filles

Nature des cours: Français, Mathématiques, Commerce et Comptabilité, Correspondance commerciale, Géographie, Sténo-dactylographie, Anglais, Législation, Coupe et Couture, Cuisine.

Prix	de	revient	d'un	élève	I952/53 =	
					 1953/54 =	
					1954/55 =	= 6.092
	5.754				1955/56 .=	8.248
					1956/57 =	8.547
	.;				1957/58 =	= 9.474

Résultats aux	C.A.P. 1953	<u>1954</u>	<u>1955</u>	<u>1956</u>	<u>1957</u>
Présentées	I5	I5	22	I4	I7
Recues	7	4	II	7	I2

BUDGET 1957. - Dépenses Recettes 1.400.868 y compris défigit 1956 = 216.578

Etat	200.000
Union Syndicats Libres	80,000
Droit inscription élèves	415.000
Subvention Taxe	165.495
Cotisation Sécurité sociale	
et Caisse Retraite	42.568
Fournitures recettes	42.514

BUDGET PREVISIONNEL 1958. - Dépenses I.675.291 dont déficit 1957 de frs : 455.291

Rocettes I.675.29I

Etat	400.000
Groupement	100.000
Droits inscription	600.000
Cotisation Sécurité Sociale	45.000
Taxe	400.000
Recettes diverses	80.291
Recettes fournitures	50.000

La subvention d'Etat demandée en 1958 est de 400.000 francs.

1	Années	Demandées	! Accordées !
-	I952	150.000	Néant!
. 1	1953	220.000	100.000
1	I954	! IOO.000	! 100.000 !
1	1955	225.000	200.000
1	I956	240.000	! 200.000
1	I957	350.000	! 200.000 !
-	I958	400.000	- !
-	about the most from the same town from the same town the tree was been	====================================	!======================================

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 400.000 francs.

ECOLE PROFESSIONNELLE DE COIFFURE- 71 RUE DE TOURNAI - LILLE OEUVRE SOCIALE DU SYNDICAT DES MAITRES ET ARTISANS COIFFEURS DU NORD DIRECTEUR : M.MAIRESSE

Cours ouverts le I5 Octobre I956 Date de la déclaration à la Mairie : 8 Août I956

Horaire hebdomadaire: Lundi de 9 h à I2 h - de I4 h à I7 h. Nombre d'élèves: I6I ( J.F. = IIO et J.G. = 5I )

Résultats au C.A.P.	Présentés	Reçus	
Jeunes gens	I4	14	
Jeunes Filles	<u>13</u> 27	8 22	soit 82 %
BUDGET 1957 (Recettes I.470.000 ) Dépenses I.40I.339	) -Excédent	recettes =	68.66I
I-Ordinaire Subvention Etat	•	20.000	
(Organisation gestionr )Fournitures scolaires	naire 6	50.000	
.2-Extraordinaire Recettes	876.000		

Dépenses 410.274
Excédent recettes = 465.726

BUDGET PREVISIONNEL 1958

I.- Ordinaire - Déponses I.613.000 Recettes I.613.000

> Excédent recettes exercice précédent 68.66I 697.000 Subvention Etat Organisation gestionnaire 697.339 Fournitures scolaires 150.000 Taxe apprentissage

2.- Extraordinaire - Dépenses 770.000 Recettes 770.000

> 82.000 Subvention d'Etat I40.000 Taxe apprentissage Organisation gestionnaire 82.774 Excédent recette exercice précédent

<u>demandée</u> Ord. 718.423 Ext. 600.000 accordée Subvention 720.000 1957 600.000 Ord. 697.000 I958 Ext. 82.000

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 697.000 francs pour le Budget ordinaire et d'une subvention de frs: 82.000 pour le budget extraordinaire.

COURS PROFESSIONNELS DE BOUCHERIE ORGANISES PAR LE SYNDICAT DEPARTE-MENTAL DE LA BOUCHERIE - 18 RUE THIERS à LILLE

## ANNEE 1958

## Obligatoires pour les apprentis bouchers

Ces cours créés en application d'un arrêté ministériel du 18 Août 1942, sont placés sous la Direction de M.ROGEAU, Boucher, 65 Rue du Long Pot à Lille.

Depuis le Ier Octobre 1946, ils ont lieu à Lille, du Ier Octobre au 15 Juillet.

Au I/I0/I949, deux centres annexes ont été ouverts : Hazebrouck - Valenciennes

Au I/I0/I953, un Centre supplémentaire a été créé à Tourcoing Au I/I0/I956, à Maubeuge. Prévision : ouverture prochaine de Centres à Douai et Cambrai.

I - Cours Théoriques : LILLE : au Collège Technique Baggio-Institut Denis Diderot, les mercredis de I4 à 17h

V.LENCIENNES: Collège Technique de Garçons

HAZEBROUCK : COLLEGE ST-JACQUES

TOURCOING : Ecole Industrielle et Commerciale

MAUBEUGE: Collège Technique

2. - Cours pratiques - Abattoirs de Tourcoing, Ets Caby à St-André, les lundis de I4 h à I7 heures

- Les mercredis de I4 à I7 heures 30

- Abattoirs de Valenciennes, d'Hazebrouck

L'enseignement comprend :

I'enseignement comprend :

Français, correspondance commercia

Comptabili le, Morale, Arithmétique, Comptabili

té, Hygiène, Législation.

2º - Technologie : relative au métier 3º - Travaux pratiques : Abattage, Découpage

Les programmes identiques en principe à ceux de PARIS, sont adaptés aux conditions régionales. Les cours comportent cinq années d'étu-des (3 années préparatoires au C.A.P. - 2 années de Perfectionnement)

Une seule notice et une seule demande de subvention sont établies pour les 4 Centres.

Années scolaires	1951/52	1952/53
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	25 <del>4</del> + 15 + 18 = 58 <del>4</del>	$22^{\frac{3}{4}} + 15 + 18 \\ = 55^{\frac{3}{4}}$
Nombre des élèves	293	329
Nombre des auditeurs	864 +363 + 183 = 1410	930 +475 + <b>177</b> = <b>1582</b>
Prix de revient d'un	élève 5.200 ANNES SCOLAIRES 1953/54 -	5.240 1954/55

! Lille !Valenciennes Hazebrouck!Tourcoing ! totau ! 53/54-54/55-53/54-54/55-53/54-54/55-53/54 Nbre hebd. ! 2I ! 64¾, 73¾ ! ! I2 heures cours 22\frac{3}{4} 22\frac{3}{4} ! I5 I5 ! I5 I5 420 !1810- 2065! Nbre audit. 1864 83I | 547 62I | 179 193 ! 220 Nbre élèves ..... 40I - 458! 

## ANNEES SCOLAIRES 1956/57 - 1957/58

to the state of th				
	! LILLE	VALENCIENNES	HAZEBROUCK	! Totaux !
	156/57-57/58	156/57-57/58	156/57-57/58	156/57-57/58
Nombre hebdomadai-	!		!	
re d'houres de cou	$rs22\frac{3}{4} - 26$	! 2I - I5		! 643 - 56!
Thre auditeurs	1 852 - 999	1 600 - 706	! 244 - 224	!1696 -1929!
today and while term who were now other state again and south date come disp date.	Motor containment man many seven value and motor arms gotte photo-			i manusamus i
	Report totau	x TOURCOING	MAUBEUGE	CC/EZ EZ/ES
	156/57-57/58	<u>!56/57 -57/58</u>	156/57-57/58	20/21-21/20
nombre hebdomadai-	!		1	
re d'heures cours	! 644 - 56	! 2I - I8	! 2I - I5	1063- 89!
Nore auditeurs	11696 -1929	! 412 -519	!I6I -I87	12269 -2635
		was stone remember from rittle were need note made uptil tatique	when different spin who was again ages ages and man-along	references made onto onto come dept. Confer gloss come.
Nombre total des é	lèves de tous	les Centres		506 - 570
Prix de revient d'	un élèvo			5503 -6053
TITY OF TONTOIL OF	an eread "	* * * * * * * * * * * * * * *		7707 -0077

Résulta	ts au	C.A.P. (	créé par	arrêté	ministériel	du I6 Mars I9	44)
innées	TGAA	T945	T9/16	T917	T948 T949	T950	

Présentés 45 44 42 33 36 47 53 Roçus 35 33 34 2I 33 38 45

Années	1951	1952	<u>1953</u>	1954	1955	1956	1957
Présentés	89	97	10I	I00	I42	I63	I76
Reçus		61	79	47	75	I04	I23

RESULTATS DU BREVET PROFESSIONNEL (créé par arrêté ministériel du 4 Avril 1949)

## Ière session en 1951

 1951 : Présentés = IO
 Reçus = IO

 1952 : Présentés = I3
 Reçus = 8

 1954 ! Présentés = II
 Reçus = 3

 1956 : Présentés = IO
 Reçus = 4

BUDGET ORDINAIRE 1957 -- Dépenses : 3.450.297 Recettes : 3.786.289

Excédent de recettes de 335.992

I.36I.189 Reliquat Etat 524.000 Syndicat départemental 250.000 868.000 Droits inscription Taxe apprentissage 373.100 Confédération Nationale Droits d'examen 91.000 Chambre des Métiers 175.000 Distribution des prix I44.000

BUDGET PREVISIONNEL ORDINAIRE 1958. - Dépenses Recettes 5.910.000 y compris

Recettes 5.910.000 y compris 1'excédent 1957 soit : 335.992

335.992 Reliquat I.200.000 Subvention Ens. Tech. 420.000 Syndicat Boucherie Nord Chambre des Métiers I75.000 Confédération Nationale : 600.000 Distribution des Prix 200.000 Droits inscription I.200.000 Taxe apprentissage I.500.000 279.008 Examens

Le Directeur indique dans l'exposé des motifs de sa demande de subvention d'Etat:

Iº)- Aucune recette de taxe d'apprentissage n'a été effectuée en 1957 pour l'année d'imposition 1957. La taxe 1956 ayant été inscrite en recettes effectuées dans la notice 1957, la taxe perçue depuis le Ier Janvier 1958 sera comptée pour 1958.

2º) - Augmentation des dépenses de personnel justifiée par :

a)- l'augmentation du taux de l'heure-année b)- la création de nouveaux cours à DOUAI, le dédoublement des classes à Lille et Valenciennes en raison de l'augmentation des effectifs.

......

c) - Augmentation des frais de déplacement en prévision d'un voyage d'études pour les professeurs et les élèves.

SUBVENTIONS	Année	demandée	accordée
	I95I	500.000	I84.000
	I952	500.000	208.000
	I953	500.000	70.000 + 305.000
	I954	500.000	398.000
	I955	500.000	407.000
	I956	446.084	400.000
	I957	523.8II	524.000

La subvention demandée pour 1958 est de 1.200.000 francs.

## BUDGET EXTRAORDINAIRE PREVISIONNEL

Exercice I958 : Recettes : 2.880.187

Dépenses : 2.880.187

excédent des recettes reporté en 1957 : 2.880.187(1)

(I) Pour l'aménagement de plusieurs salles de classe, la création de nouveaux cours à DOUAI, la constitution d'une bibliothèque profession nelle avec acquisition du mobilier nécessaire.

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de I.200.000 francs.

## COURS DE PERFECTIONNEMENT CONDUISANT A LA PROMOTION DU TRAVAIL

Cours public créé par décision ministérielle D.59 JV/CD Nº 4798 en date du I9 Septembre I952. Organisme gestionnaire : Ville de LILLE- Délibération du Conseil Municipal de Lille en date du 20 Février I953 Nº 4.75I

#### ANNEE SCOLAIRE 1957 - 1958

	1951/52	1952/53	1953/54	1954/55	1955/56
Nombre d'élèves Nbre d'heures de cours par semaine :	92	175	199	I94	250
Enseignement théorique Enseignement pratique	23 35	27 I9	50 23	50 3I	54 31

	<u>1956/57</u>	1957/58	
Nombre d'élèves Nombre d'heures de	249	300	
cours par semaine :		to the contract of	
Enseignement théorique	54	84 (I)	
Enseignement pratique	31	$36^{-\frac{1}{2}}$	

(I)-L'augmentation du nombre des heures de cours résulte du transfert de certains cours fonctionnant à l'E.N.I.A.M. (application de la délibération du Conseil Municipal de Lille du 4 Novembre 1957.)

## RESULTATS AUX EXAMENS C.A.P.

" maner is a base" and

 1952/53
 1953/54
 1954/55
 1955/56
 1956/57

 Présentés:
 36
 52
 59
 55
 87

 REGUS:
 17
 32
 33
 37
 60

BUDGET ORDINAIRE 1957 .- Recettes : 3.487.742 Dépenses : 3.487.742

Ville de Lille 3.000.000

Ville de Lille 15.364

Syndicat Maitre d'Imp. 372.378

Taxe d'apprentissage 100.000

BUDGET EXTRAORDINAIRE 1957 - Recettes Etat : 3.000.000 Dépenses : 3.000.000

BUDGET PREVISIONNEL 1958 -- Recettes : 5.973.296
Dépenses : 5.973.296

Enseignement Technique 4.500.000
Ville de Lille 823.296
Syndicat Maîtres Imp. 450.000
Taxe & apprentissage 200.000

BUDGET PREVISIONNEL EXTRAORDINAIRE 1958 -- Recettes Etat: 5.000.000

Dépenses : 5.000.000

pour acquisition d'une presse OFFSET type Marinoni ou identique.

DEMANDE DE SUBVENTION 1958 : Budget ordinaire 4.500.000

Budget extraordinaire 5.000.000

	!nnéc	l Demandée	Accordée!
	! I954	! I.500.000	1.200.000!
	! 1955	!Ord.2.000.000	I.500.000!
	Land and the second	!Ext.3.000.000	Néant!
	! 1956	! Ord. 2.000.000	2.000.000!
	1	!Ext.3.000.000	I.500.000!
	! I957	!ord.3.000.000	3.000.000 !
4	1	!Ext.3.000.000	3.000.000!

AUGMENTATION DES DEPENSES 1958 : Développement des cours - Prix des matières premières - Rajustement des taux de rémunération du Personnel

Iº)- Création de Cours nouveaux : Préparation au C.A.P. Dessinateurs Industriels en Mécanique - au Brevet Professionnel Ière partie Préparation du transfert progressif de certains cours de la S.E.T fonctionnant à l'E.N.I.A.M.

2º)- Augmentation des horaires de certains cours : Livre -Radio Traceurs en charpente, en chaudronnerie.

La Commission émet un avis favorable pour l'octroi des subventions demandées, soit : 4.500.000 pour le Budget ordinaire et 5.000.000 pour le budget extraordinaire et,

1

enregistrant avec satisfactionles excellents résultats obtenus aux examens de C.A.P. par des élèves dont l'âge moyen se situe entre 20 et 25 ans, donne son accord entier pour la poursuite du transfert des cours du degré moyen fonctionnant encore à l'E.N.I.A.M.

Après l'examen de cette dernière demande, M. FONTAINE signale à l'Assemblée que la Chambre de Nétiers du Nord qui organise différents cours professionnels n'a, cette année, fait parvenir aucun dossier.

A Mme LEMPEREUR qui s'en étonne, le représentant de la Chambre de Métiers déclare que ces cours étant organisés sur le plan départemental, sa compagnie présentera sa demande au Comité départemental.

La Commission enregistre cette déclaration. Toutefois, la majorité des cours ayant lieu à Lille, elle considère qu'il lui appartient d'en connaître le développement et les besoins. De plus, elle attire l'attention du représentant de la Chambre de Métiers sur le retard que cette façon de faire pourrait apporter à l'étude de la demande si le Comité départemental conditionnait la prise en considération de cette demande à l'examen préalable de la Commission Locale. Dans l'éventualité d'un tel cas, la Commission, regrettant la situation devant laquelle elle se trouve placée et qui, à son avis, ne doit en aucune façon créer un précédent, mandate sa Présidente, le rapporteur et quelques uns de ses membres pour examiner le dossier et donner à la demande la suite qu'elle est susceptible de comporter.

A M.FONTAINE qui annonce son prochain départ en retraite,
Mme LEMPEREUR dit combien ce départ, motivé en grande partie et chacun le sait par un mauvais état de santé malgré lequel il se dépense
trop souvent sans compter, sera regretté. Elle se fait l'interprête
de tous les membres de la Commission pour le remercier de la précieuse collaboration qu'il n'a cessé d'apporter et lui souhaite la longue
et reposante retraite qu'il est en droit d'espérer.

## ORGANISATION DES COURS PROFESSIONNELS ET DES COURS DE PERFEC-TIONNEMENT MUNICIPAUX DE LILLE

Le Conseil Municipal de Lille a adopté, M.le Préfet a approuvé les propositions de réorganisation des Cours Municipaux de Garçons et le transfert aux Cours de Promotion du travail de cours fonctionnant à l'E.N.I.A.M. et Mme LEMPEREUR fait connaître que les modifications qu'elles entraînaient, portées à la connaissance de la Commission au fur et à mesure de l'examen des demandes de subvention présentées par la Ville de Lille en faveur de ces cours sont entrées en vigueur.

La Commission enregistre cette déclaration avec satisfaction et les membres présents prient Mme LEMPEREUR de vouloir bien transmettre à l'Administration Municipale leurs remerciements pour la compréhension et la bienveillante attention qu'ello manifeste dans l'examen des problèmes que pose l'activité des Cours Professionnels

Mme LEMPEREUR soumet ensuite à la Commission une demande de Melle D'ESTREE, Directrice des Cours Professionnels Municipaux de Filles qui souhaite obtenir une heure théorique supplémentaire en vue de la création d'une 3ème année d'anglais et qui expose :

<sup>&</sup>quot; Le Budget des Cours Professionnels Féminins prévoyait pour

152 - I3 l'année scolaire 1957-1958 : - 65 h.d'enseignement théorique - 20 h.d'enseignement pratique En fait, si nous avons intégralement utilisé les 20 heures d'enseignement pratique, 64 houres d'enseignement théorique sur les 65 accordées ont été effectivement faites. Les 7 heures prévues pour la section accélérée, dont les élèves ont plus de I8 ans, ont été portées sur le budget de la promotion du travail. Elles ont été remplacées par : - 2 heures de mathématiques - pour la 2ème année (sténo-dactylo) - 2 houres d'organisation de bureau -- 2 heures d'organisation de bureau pour la 3ème année d'où le bénéfice d'une heure théorique. Nous sollicitons, pour l'année scolaire 1958-1959 : - le maintien au budget de l'heure que nous n'avons pas utilisée - la création d'une heure théorique nouvelle . Ces deux heures seraient utilisées en anglais. Les cours d'anglais, très régulièrement suivis par 45 élèves, ont lieu pendant deux années seulement : deux heures hebdomadaires pour la Ière année, deux heures hebdomadaires pour la deuxième année. Ces doux houres nous permettraient de faire une troisième année d'anglais. Les élèves en tireraient deux avantages : Iº)- elles pourraient affronter au C.A.P. l'épreuve particulière d'anglais, qui ajoute au C.A.P. la mention de (traductrice). 2º)- elles auraient la possibilité de se présenter à l'examen de " La Chambre de Commerce Britannique ". Il n'existe aucune préparation à cet examen sur la place de LILLE . Seuls, peuvent l'affronter , les jeunes gens pouvant prendre des leçons particulières. Or, l'examen de la Chambre de Commerce Britannique offre des situations intéressantes: - dactylos correspondancières des maisons anglaises franco-anglaises. nombreuses dans la région. . . . . . / . . . . . .

- I4 -

Chaque année une vingtaine de jeunes gens s'informent de l'exis tence de la Préparation aux Cours Professionnels Municipaux, c'est pour eux que nous demandons la création de ces heures d'anglais."

La création de ce cours supplémentaire étant appelée à rendre d'éminents services aux jeunes qui se verraient ouvrir de nouveaux débouchés, la Commission émet un avis très favorable à la prise en considération de cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

La Présidente, Rachel LEMPEREUR Le Secrétaire de Séance, J.BACQUART